

**Tableau de présentation des périodes d'ouverture des appels à projets et des enveloppes  
FEADER correspondantes**

**Proposé à la Commission Permanente du 12 février 2021**

Le reliquat d'une enveloppe qui n'aurait pas été intégralement consommée sur une période est automatiquement basculé sur la période suivante.

<b>Numéro TO</b>	<b>Libellé</b>	<b>Périodes de dépôt de dossiers</b>	<b>Enveloppes 2021</b>
4.1.2 PDR MP	Investissements spécifiques des exploitations engagées dans une démarche de valorisation qualitative reconnue.	Du 04/01/2021 au 31/03/2021	375 000 €
		01/04/2021 au 30/07/2021	375 000 €